

# MAIRIE DE MILON LA CHAPELLE

Département des Yvelines

Arrondissement de Rambouillet

Canton de Chevreuse

## Compte Rendu du Conseil Municipal Du 19 juin 2014

**Date de convocation**

Le 10/06/2014

**Date d'affichage**

Le 10/06/2014

**Nombre de conseillers**

En exercice 11

Présents 8

Votants 8

L'an deux mil quatorze, le 19 juin à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 10 juin, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Jacques Pelletier, Maire.

Etaient présents : Jacques Pelletier, Maire - Pascal Hamon, 1<sup>er</sup> Adjoint - Bernard Boutouyrie, 2<sup>ème</sup> Adjoint – Isabelle Thierry, 3<sup>ème</sup> Adjoint – Michel Beaucamp – Jean Manuel Delvaille – Fabrice Lendormy - Emmanuèle Mateo, *formant la majorité des membres en exercice*

Absents excusés : Alain Tremon - Thierry Martineau - Caroline Tchekhoff

Jean Manuel Delvaille a été nommé Secrétaire de Séance

### 1. Election d'un secrétaire de séance

Jean Manuel Delvaille a est nommé Secrétaire de Séance à l'unanimité des présents et représentés.

### 2. Approbation du compte-rendu du 28 avril 2014

Le Conseil approuve le Compte-rendu du 28 avril 2014 à l'unanimité des présents et représentés.

### 3. Acquisition de terrains sur les Communes de Milon la Chapelle et de Saint Lambert

Monsieur le Maire explique que lors de l'audience au tribunal d'instance de Rambouillet du 6 mai 2014 relative à la procédure de bornage judiciaire mise en œuvre par Monsieur Dominique Rougé, son avocat a soutenu que, nonobstant la vente à la Commune de leurs parcelles A 46 et A 147 pour partie, Mesdames Marie-Claire Rouge et Lise Proville resteraient concernées par la mesure de bornage judiciaire car leur propriété resterait contigüe à celle de Monsieur Dominique Rougé. De ce fait, Mesdames Marie-Claire Rouge et Lise Proville devraient rester partie à la cause.

Il précise que ces dames souhaitent ne plus être parties aux opérations de bornages demandées par Monsieur Rouge. De ce fait il faut acquérir une bande de terrain à prélever sur la parcelle A 147 un peu plus grande que prévue soit environ 1 040 m<sup>2</sup> au lieu de 1 000 m<sup>2</sup>.

Après en avoir délibéré, le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer les actes et documents nécessaires à l'acquisition des parcelles ou partie de parcelles désignées ci-dessous :

- parcelle A 46 à Milon la Chapelle, d'une superficie d'environ 260 m<sup>2</sup>.
- une bande d'environ 1 040 m<sup>2</sup> prélevée sur la parcelle A 147 à Milon la Chapelle,
- parcelle A 510 à Saint Lambert, d'une superficie d'environ 120 m<sup>2</sup>.

### 4. Elections des représentants aux commissions thématiques du Parc Naturel Régional

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, désigne :

- Madame Emmanuèle MATEO, Conseillère Municipale, pour participer à la commission « Biodiversité et environnement »
- Madame Isabelle THIERRY, 3<sup>ème</sup> Adjoint, pour participer à la commission « Architecture, urbanisme et paysage »
- Monsieur Fabrice LENDORMY, Conseiller Municipal, pour participer à la commission « Patrimoine et culture »
- Monsieur Jacques PELLETIER, Maire, pour participer à la commission « Développement économique et énergie »
- Madame Isabelle THIERRY, 3<sup>ème</sup> Adjoint, et Monsieur Jean Manuel Delvaille, Conseiller Municipal, pour participer à la commission « Tourisme, liaisons douces et déplacements durables »
- Monsieur Pascal HAMON, 1<sup>er</sup> Adjoint, pour participer à la commission « Agriculture, forêt »

## 5. Elections des représentants titulaires et suppléants à la commission des impôts

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, désigne :

<u>Commissaires Titulaires</u>	<u>Commissaires Suppléants</u>
Pascal Hamon	Bernard Boutouyrie
Emmanuel Bailly	Sylvaine Baumann
Jeanne Selosse	Bouygues Patrice
Isabelle Thierry	Tremon Alain
Carole Mizrahi	Delville Jean Manuel
Diane Daumen	Fabrice Lendormy
Emmanuèle Mateo	Michel Beaucamp
Thierry Martineau	Hervé Simon
Sébastien Husson	Caroline Tchekhoff

## 7. Questions diverses

Monsieur Pascal Hamon indique que les travaux réalisés par le SIRYAE pour rénover l'adduction d'eau au hameau de Beauregard ont démarré le 10 juin et devrait durer 3 semaines. Les travaux de voirie sur le Chemin Jean Racine, la Route du Buisson et le Chemin de Beauregard vont commencer le 26 juin.

Monsieur Bernard Boutouyrie précise que le transformateur situé route de Saint Lambert a été nettoyé et que les tuiles manquantes ont été remplacées.

Monsieur le maire informe le conseil que la commune devra s'acquitter, en 2014, d'une nouvelle taxe : la Participation au Fonds de Solidarité des communes de la Région Ile-de-France (FSRIF).

La somme à verser sera de l'ordre de 9 500 €, cette somme n'a pas pu être prévue au budget primitif puisque ce dernier a été voté, conformément à la loi avant le 31 mars et que l'État nous a informé de notre participation au FSRIF au début du mois de juin.

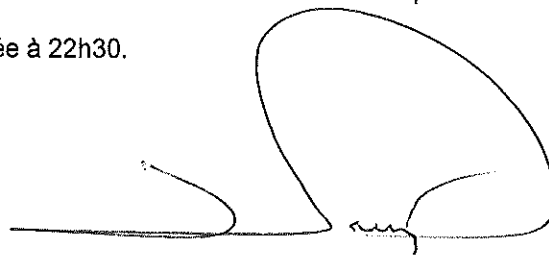
Il rappelle en outre que notre commune participe également au FPIC qui est le fonds national de péréquation des ressources intercommunales communales pour une somme de 5500 € et que la CCHVC verse à ce fonds pour le compte de Milon 7 000 €.

Au final c'est donc une somme de 32 000 € qui sera payé par les contribuables de Milon la Chapelle il via les impôts communaux et via les impôts intercommunaux

Madame Emmanuèle Mateo indique que le fête de Milon aura lieu le samedi 13 septembre.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Fait à Milon la Chapelle, le 19 juin 2014



Le Maire,  
Jacques PELLETIER

